





Module de formation des encadreurs pédagogiques, des enseignants, des élèves et des membres des structures participatives sur l'approche genre

Mai 2016

Sommaire

Introduction

- 1 Contexte et justification
- 2 Objectif général
- 3 Objectifs spécifiques
- 4 Résultats attendus
- 5 Séquence 1 :L'approche genre
- 5-1 Définition des différents concepts de genre
- 5-4 5-2 Rôle de sexe/rôle de genre
- 5-3 Analyse genre

Besoins pratiques et intérêts stratégiques

- 5-5 Définition de l'approche genre
- 5-6 Evolution des approches de développement concernant les femmes

6-Séquence 2 : Problématique de la SCOFI et équité de genre

- 6-1 Problématique de la scolarisation des filles
- 6-2 Equité de genre à l'école
- 6-2-1 Apport des autorités ,de la famille et de la communauté
- 6-2-2 Apport de l'enseignant en vue de favoriser l'équité de genre

Introduction

Le présent module permettra de former les cadres des services déconcentrées, les enseignants et de sensibiliser les élèves et les structures participatives sur l'équité de genre. En effet cette formation renforcera la capacité des cadres des services déconcentrés des zones cibles du projet NFQE de Zinder et Maradi qui la restitueront aux enseignants pour une meilleure prise en compte du genre dans l'animation des cours et la gestion des classes. Puis des séances de sensibilisation seront organisées pour toucher les structures participatives (CGDES, APE, AME) et les élèves(GS) afin de les amener à intégrer dans leurs pratiques quotidiennes le respect de l'équité de genre à l'école et dans les familles. Cette sensibilisation permettra un changement de comportement au sein des familles, entre les élèves et chez les enseignants en situation de classe et permettra au défavorisés(les filles, les enfants nomades et les enfants vivant avec un handicap) d'être dans leurs droits.

Ce module se compose de deux séquences :

- -l'approche genre ;
- -problématique de la scolarisation des filles et équité de genre à l'école

La démarche méthodologique est de type participatif et interactif. Elle s'appuiera sur les techniques suivantes : braingstorming, travaux de groupe, mise en commun, exposé.

1- Contexte et justification

A travers la mise en œuvre du Programme Décénal de Developpement de l'Education (PDDE 2003-2013) le gouvernement du Niger, avec l'appui des Partenaires techniques et financiers, a réalisé d'énormes efforts en ce qui concerne l'offre scolaire (construction de nombreuses infrastructures, recrutement massif d'enseignants, création des écoles.....) ce qui a permis d'accroitre significativement le taux d'accès et de couverture scolaires.

A titre illustratif, le taux brut de scolarisation (TBS) a plus que doublé passant de 35% en 2001 à 79,2% en 2012, le taux brut d'accès est passé de 55% en 2000 à 97,9 % en 2012. Enfin, le taux d'achèvement du cycle de base 1 est passé de 21% en 2001 à 55,8% en 2012, soit un gain de presque 35 points.

Cependant, ces progrès quantitatifs cachent, un certain nombre d'insuffisances relatives à la qualité de l'éducation, à l'équité et la disparité de genre, pour ne citer que celles-là.

Pour remédier à ces contre-performances, le gouvernement du Niger vient d'élaborer le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2014-2024).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce dernier, l'UNICEF à travers l' ONG AIDE ET ACTION INTERNATIONAL appuie le gouvernement du Niger à expérimenter les normes fondamentales de qualité et d'équité (NFQE) dans 100écoles de l'enseignement primaire des régions de Maradi(40) et Zinder(60) à travers des stratégies assurant l'équité dans l'accès, le maintien scolaire et la qualité des apprentissages des élèves.

2 - Objectif général:

Renforcer la capacité des encadreurs pédagogiques et les enseignants sur l'approche genre.

Objectifs spécifiques :

- > -former 30 encadreurs pédagogiques sur l'approche genre,
- ➤ -Restituer la formation sur l'approche genre aux enseignants des cent écoles d'expérimentation du projet NFQE de Maradi et Zinder,
 - Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des élèves et les structures participatives(APE,AME,CGDES) en vue d'un changement de comportement sur le respect de l'équité de genre au sein des familles et à l'école

4 - Résultats attendus :

- > 30 encadreurs pédagogiques sont formés sur l'approche genre ;
 - ➤ Les enseignants des cent écoles d'expérimentation de Zinder et Maradi sont formés sur l'équité de genre ;
- ➤ Des séances de sensibilisation à l'endroit des élèves et des structures participatives en vue d'un changement de comportement sur le respect de l'équité de genre au sein des familles et à l'école sont organisées.

5 - Séquence 1 : L'approche genre

- 5 .1- la notion de genre
- 5-1-1 .définition des differents concepts de genre :

CONSIGNE

Technique : travaux de groupe

I. Définir le sexe ; le genre . Noter dans un tableau les différences entre sexe et genre.

Sexe	Genre			

II. Définir les concepts suivants :

- 1. Disparité
- 2. Parité
- 3. Discrimination
- 4. Discrimination positive
- 5. Equité

- 6. Egalité
- 7. Rôle de genre
- 8. Rôle de sexe

Mise en commun et apport théorique (exposé)

Le sexe :

Ce terme renvoie aux caractères biologiques qui définissent les humains en tant qu'hommes et en tant que femmes. Il désigne également les organes génitaux externes de l'homme et de la femme.

Le genre

Le terme « genre », traduction de l'anglais « gender », décrit les caractéristiques sociales des femmes et des hommes à partir des relations qu'ils entretiennent. Il fait référence aux relations construites socialement qui existent entre les hommes et les femmes.

La différence entre genre et sexe

SEXE	GENRE
Caractéristiques physiques et	Rôles, responsabilités et comportements
biologiques. Fonctions biologiques	définis socialement pour les hommes et les femmes
Le sexe est inné : les hommes et les femmes naissent avec	Le genre est acquis
Normes universelles et non apprises	Normes fixées par la société et apprises par les individus
Facteurs invariables, fixes, ne varient pas selon les cultures	Facteurs variables d'une société à une autre et d'une époque à une autre, selon l'âge, la classe, la religion, l'économie

Ne sont pas influencées par les facteurs économiques ou sociaux, la différence ne peut pas être modifiée par les actions de développement Influencé par beaucoup de facteurs dont l'éducation, la tradition, la religion, etc. La différence peut être modifiée par les actions de développement

L'équité :

Fait référence à la justice. C'est la reconnaissance des droits de chacun et qui permet d'apprécier ce qui est dû à chaque personne, chaque groupe.

L'équité se rapporte au partage équitable des ressources, des opportunités et des avantages. C'est un droit accompli. L'équité est un moyen.

Cela requiert l'élimination des barrières qui gênent l'accès aux opportunités économiques et politiques et l'accès aux services de base, pour faire en sorte que tous les individus (hommes et femmes de tous âges et toutes conditions) puissent profiter des mêmes opportunités

<u>L'Egalité</u> :

L'égalité se réfère à la similarité dans le traitement, étant donné qu'elle est acquise légalement, constitutionnellement ou divinement. C'est un droit fondamental.

L'égalité ne signifie pas qu'il faille « être identique ». Elle implique une reconnaissance des différences entre les hommes et les femmes . Cependant , ces différences ne doivent en aucun cas se traduire par la discrimination à l'encontre des uns et des autres, par des droits différents ou par le renforcement de la domination ou de la dépendance des uns sur les autres.

La parité :

la participation en nombre égal de représentants des deux sexes aux différents niveaux, par exemple au niveau du recrutement des enfants au CI.

La disparité :

Elle fait référence à un manque d'égalité (exemple : disparités dans l'éducation filles/garçons, zone urbaine/zone rurale etc).

La discrimination:

C'est un traitement différentiel basé sur des facteurs sur lesquels un individu n'a aucun contrôle, tels que le sexe, le groupe ethnique, la nationalité, la race etc.

La discrimination positive :

Ce sont des actions qui permettent de réduire les déséquilibres/disparités entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Ces actions renforcent l'équité (la politique de la promotion de la scolarisation des filles).

Emancipation

Signifie se libérer d'une contrainte, intellectuelle ou morale et devenir indépendant

5-1-2 :rôle de sexe/rôle de genre

Un rôle de sexe

Est une fonction ou un rôle qu'une femme ou un homme assume en raison des différences physiologiques ou anatomiques fondamentales existant entre les sexes. Ces rôles ne sont pas interchangeables parce que biologiquement déterminés.

Un rôle de genre

Se réfère à une appréciation de la société qui qualifie une conduite de masculine ou de féminine, par exemple faire la cuisine est considéré comme un rôle féminin, pêcher comme un rôle masculin

5-1-3: Analyse genre

C'est l'étude des différences de condition, de besoins, de participation, d'accès aux ressources et au développement, de contrôle des biens, de pouvoir de décision, etc., entre les femmes et les hommes dans les rôles sociaux qui leur sont assignés. ou encore: l'identification des inégalités de genre= des différences entre hommes et femmes au niveau des conditions de vie, de la situation sociale (fonction et relations) et de la position sociale (statut, identité).

<u>5-1-4</u>: Besoins pratiques et intérêts stratégiques : Besoins pratiques

Ils se situent dans l'immédiat,ont un caractère matériel et découlent des conditions existentes. Pour les femmes, les besoins pratiques concernent la vie domestique, les activités rénumératrices, le logement et les services de base. Les soins des enfants les

services de santé materno-infantile, la vente des récoltes de subsistance et les possibités d'emplois traditionnels sont les moyens qui permettent de répondre aux besoins. Cela peut faire accroître la paticipation des femmes au devellopement. Mais dans la pratique, il se pourait que cela préservent et renforcent des répartitions peu équitables de travail.

<u>Intérêts stratégiques</u> : caractère à long terme.

Il s'agit de créer des conditions qui permettrons à la femme de participer au develloppement. Exemple : constitution de groupements féminins dans un but pratique (obtention d'un revenu pour améliorer la situation économique des femmes et leur participation à la vie politique), le projet de santé reproductive à base communautaire pour pratique du planning familial pour mieux maitriser leur procréation et jouer un grand rôle dans la prise de décision au sein de leurs familles ; des bourses aux filles pauvres répondent à un besoin pratique mais cela peut lui permettre de pousser ses études et réussir sa vie .

Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques sont liés les uns aux autres. Si l'on répond aux besoins pratiques identifiés par les femmes au niveau communautaire, on peut alors disposer d'un point d'accès qui permet d'identifier leurs intérêts stratégiques à long terme

5-2 -approche genre :

5-2-1 Définition

Il s'agit d'une approche qui :

- cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes par le renforcement du pouvoir des femmes et des hommes dans la population et dans les activités de développement ;
- prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont patents, notamment au niveau :
 - de la division du travail,
- de l'accès aux services et aux ressources (aussi bien ressources éducatives, informationnelles, économiques que ressources en temps, en équipement...),
 - du contrôle des ressources et des bénéfices,
 - du pouvoir de décision ;

- ne se concentre pas uniquement sur les femmes ou sur les hommes, mais plutôt sur la transformation des rapports entre les hommes et les femmes dans un sens plus égalitaire ;
- ne tente pas de marginaliser les hommes mais d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux ;
- ne vise pas à transformer les femmes en hommes, mais bien à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe.

 Une vision élargie du genre prend en compte toutes les inégalités, qu'elles se situent au niveau des riches/pauvres, des groupes dominants/dominés, des vieux/jeunes, des valides/handicapés etc.

(Source : Trousse de formation Genre et Développement du Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), 2004)

5-2-2 Evolution des approches de développement concernant les femmes

L'approche « intégration de la femme dans le développement (IFD) :

Cette approche vit le jour dans les années 1970 avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui demanda aux Etats de mettre l'accent sur les besoins fondamentaux des populations, en particulier les femmes qui constituent les couches les plus vulnérables et les plus défavorisées. Cette approche IFD a fait son apparition sous l'impulsion du courant féministe libéral et de la théorie de la modernisation en 1973.

L'approche « femme et développement » (FED) :

Toujours sous l'influence du mouvement féministe le gouvernement canadien a mis en place une commission d'enquête sur les femmes dont les travaux ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action sur la condition de la femme. Ce plan d'action fut adopté par la conférence de l'année internationale de la femme en 1975.

Approche genre et développement (GED)

L'approche genre est une approche de développement qui cherche à optimaliser toutes les ressources humaines disponibles. Quand on analyse une situation en mettant en parallèle les rôles joués par les femmes et ceux joués par les hommes, en prenant en compte les rapports hommes/femmes, on dit que l'on fait une analyse selon le genre ou une analyse de genre.

Dans le cadre de l'approche genre il est essentiel; de prendre soin du travail et des responsabilités au sein de la communauté, comme acteurs et comme bénéficiaires. L'approche GED s'appuie sur l'ensemble de l'organisation sociale, de la vie économique et politique, afin de comprendre la formation des aspects particuliers de la société.

La réalité atteste qu'à cause de leurs rôles sociaux, les hommes peuvent selon leur bon plaisir restreindre ou élargir les options des femmes. Il n'est donc pas surprenant de constater que le développement se répercute de façon différente sur les hommes et sur les femmes car chaque catégorie exerce une influence différente sur les projets et les ressources.

Or si l'on veut faire avancer les intérêts de la communauté, les deux doivent participer à l'identification des problèmes et des solutions.

6-Séquence 2: <u>Problématique de la scolarisation des filles et équité de genre à l'école :</u>

Objectifs pédagogiques :

Les participants doivent être capables de :

- -relever les différents obstacles à la scolarisation des filles
- -Identifier les méthodes pédagogiques susceptibles de promouvoir l'équité de genre
- -Adopter des pratiques soucieuses de l'équité de genre.

Travaux de groupe

Consigne:

Indicateurs	2003-2004			2007-2008		
	G	F	Т	G	F	T
TBS(%)	59 ,6	40,4	50	71,7	53,5	62,6
TBA(%)	64,5	56,9	55	84,1	71,4	77,8
TA(%)	40	25	32	56	35,3	45,6

1-quel enseignement pouvez-vous tirer de la lecture de ce tableau relativement à la participation et aux performances selon le sexe?

2-relevez les obstacles à la SCOFI et classez-les par ordre de récurrence selon votre localité.

3-comment assoir des pratiques pédagogiques soucieuses de l'équité de genre à l'école ?

4-discuter des mesures éventuelles que vous pourriez prendre en tant qu'encadreur pour éviter toute discrimination de sexe à l'école :

a)en classe

b) dans l'organisation professionnelle.

<u>Mise en commun des travaux des differents groupes et synthèse.</u>
<u>Apport théorique :(exposé)</u>

6-1 Problématique de la scolarisation des filles:

L'analyse des différents indicateurs (TBS, TBA, TA) montre de grands écarts (disparités) entre les filles et des garçons et cela en défaveur des filles.

Aussi, plusieurs facteurs freinent la scolarisation des filles au Niger. On peut à ce niveau, retenir des obstacles d'ordre socioculturel, d'ordre économique enfin, d'ordre institutionnel et juridique.

Les obstacles d'ordre socioculturel

- Analphabétisme et ignorance des parents par rapport aux multiples avantages de l'éducation scolaire
- Les préjugés sociaux qui font de la femme un être de seconde zone dans le foyer;
- Les mariages forcés et/ ou précoces qui selon certains, permettent de soustraire la femme à la dépravation des mœurs;
- Les préjugés religieux (mauvaise interprétation des préceptes de l'islam) qui confirment la femme dans un rôle d'épouse et de mère soumise ;
- La faible implication des femmes dans les instances de prise de décisions y compris celles les concernant.

Les obstacles d'ordre économique

- L'extrême pauvreté des parents qui les amène à fonder leur choix de scolarisation des enfants (filles ou garçons) selon le niveau du coût d'opportunité;
- Les coûts directs et récurrents engendrés par la scolarisation notamment celle de la jeune fille ;
- Le chômage des aînés qui décourage les parents à scolariser les plus jeunes particulièrement les filles ;
- Les difficultés que l'Etat à faire face à une demande sociale d'éducation de plus en plus croissante.

Les obstacles d'ordre institutionnel et juridique

- Les programmes scolaires qui ne prennent pas suffisamment en compte toutes les spécificités selon les sexes ; les lacunes des formations initiales et même continue des enseignants (tes) ;
- Les manuels scolaires qui véhiculent des stéréotypes sexistes défavorables aux filles ;
- La suppression par l'Etat de certaines mesures propres à favoriser la scolarisation notamment celle des filles (cantines scolaires, internats);
- La faible couverture de la carte éducative qui occasionne des distances longues à parcourir pour les filles ;
- L'insuffisance ou le manque d'infrastructure (absence de latrines séparées, structures d'accueil pour les filles du secondaire) ;
- Le harcèlement sexuel et la violence physique et morale dont sont victimes les filles :
- Le détournement des élèves filles mineurs ;
- L'exclusion des filles mariées ou victime de grossesse ;
- Les déperditions scolaires liées aux taux d'échec et d'abandon élevés surtout en milieu rural :
- L'impunité dont jouissent les auteurs des grossesses ;
- La non application des textes qui protègent les élèves filles mineures etc...

6-2 Equité de genre à l'école :

Les autorités, les parents d'élèves, la communauté et les enseignants (tes) peuvent contribuer à la création d'un contexte d'apprentissage positif, propre à susciter l'envie de réussir chez les filles au même titre que les garçons. Pour ce faire, chacun dans sa sphère de responsabilité, doit s'investir à

promouvoir l'équité entre les sexes dans la gestion de l'école et le processus d'enseignement/apprentissage.

6.2.1- L'apport des autorités, de la famille et de la communauté

- La famille est un vecteur important du succès des filles à l'école. Il faut donc expliquer et faire comprendre aux parents que, certaines pratiques éducatives favorisent la réussite de leurs enfants notamment des filles.
 On peut citer entre autres : l'encadrement rapproché (surveillance des révisions, organisation du temps de travail de l'enfant, création d'un environnement favorable), les motivations (cadeaux, récompenses, encouragements), et le développement des liens entre la famille, la communauté et l'école.
- Il ressort de plusieurs analyses et constats que l'attitude positive des parents et leur degré d'investissement dans l'éducation des enfants à travers des mesures d'encouragement, l'allègement de certaines tâches contribuent beaucoup au succès des jeunes filles. A cela, il faut ajouter la volonté et le désir d'acquérir des connaissances pour

l'atteinte des objectifs visés (obtention d'un diplôme, réussite sociale, emploi) de la part des élèves.

- L'analyse du rôle de la famille et de la communauté dans la survie et
- le maintien des filles à l'école permet de dégager deux recommandations principales :
- La nécessité de poursuivre des campagnes de sensibilisation pour mobiliser non seulement les parents, mais aussi la communauté et les élèves en vue d'un changement de mentalités et l'instauration d'une certaine émulation;
- L'instauration d'une véritable politique de soutien à l'égard de l'éducation des filles surtout en zone rurale où le problème se pose avec acuité (allocation des ressources, programmes d'enseignement, textes réglementaires protégeant les élèves filles)
- La scolarisation des filles exige un cadre formel de référence que seule la politique éducative nationale peut lui donner. Une forte volonté politique, suivie de mesures concrètes d'accompagnement et d'un travail de sensibilisation de tous les intervenants dans le secteur éducatif sont les conditions indispensables à l'accès, au maintien et à la réussite des filles dans le système scolaire.
- 6.2.2 L'apport de l'enseignant(te) en vue de favoriser l'équité de genre.

 <u>Adopter un comportement non sexiste</u>:

Les enseignants(tes) sont des agents qui, lorsqu'ils/elles sont bien informés (es) et formés(es) (formation initiale et en cours d'emploi), ont un impact positif sur l'éducation des filles. Il est prouvé que l'interaction dans la classe, les attentes et les attitudes du maître/de la maîtresse ont une grande influence sur l'apprentissage des élèves. Les filles qui sont censées être moins bonnes que les garçons dans les matières scientifiques dites « masculines » ont tendance à avoir une perception négative d'elles mêmes et à être démotivées ; ce qui aboutira à l'obtention de mauvaises notes. Bref, les enseignants (tes) ont des pratiques discriminatoires à l'égard des filles et cela crée des inégalités de sexes dans le domaine de l'éducation parce qu'ils/elles ont tendance à renforcer les stéréotypes qu'ils/elles ont reçus de la société.

Pour promouvoir l'équité de genre dans les classes et à l'école, l'enseignant (te) doit adopter des méthodes pédagogiques qui prennent en compte les spécificités de chaque sexe. Les enseignants(tes) doivent changer leurs attitudes et contribuer à la création d'un contexte d'apprentissage positif, propre à susciter l'envie de réussir chez les filles comme chez les garçons. Les enseignants (tes) doivent faire comprendre que chaque élève compte, et a la possibilité de réussir quel que soit son sexe. Le système d'évaluation doit tenir compte des spécificités des filles et des garçons et les inciter à toujours mieux faire. Enfin, l'enseignant (te) doit être en mesure d'utiliser un matériel pédagogique non sexiste et donner aux filles des tâches et responsabilités autres que celles qui leur sont généralement données et qui leur permettra d'acquérir une position de leader.

Sensibiliser les différents partenaires :

Les disparités entre les sexes sont grandes et se retrouvent dans tous les aspects de la vie des enseignants (tes). Ces disparités sont accentuées par des stéréotypes véhiculés tant dans la société qu'à l'école. La société patriarcale dans laquelle exerce l'enseignant (te) accorde une moindre importance à l'approche genre. Or, l'évolution des idées fait en sorte que l'équité des sexes doit être recherchée. Pour cela, un vaste programme de sensibilisation doit être entrepris afin que l'approche genre soit perçue de la même façon par les enseignants (tes) et les parents d'élèves. Le large débat qui est ouvert sur l'approche genre évitera les étiquettes négatives aux filles et permettra d'adopter des attitudes et comportements en faveur des filles et pouvant aboutir à l'élaboration et l'utilisation de stratégies propres à bannir l'exclusion des filles.

En résumé, les enseignants (tes) doivent être plus équitables avec les enfants des deux sexes et encourager les élèves faibles et timides. Cette attitude constructive encourage la participation et stimule la performance des filles qui bien souvent, manquent de confiance en elles-mêmes. La méthodologie et le style d'enseignement doivent créer un environnement favorable aux études pour les élèves en général et les filles en particulier.

A cet effet, les enseignants (tes) doivent avoir une formation initiale ou en cours d'emploi leur permettant non seulement de maîtriser des techniques performantes de gestion de la classe (travail de groupe, interrogation des élèves, etc..) impliquant une plus grande participation des élèves, mais aussi une sensibilisation sur les questions de genre.

Adopter des méthodes pédagogiques soucieuses de l'équité entre les genres :

Les enseignants (tes) doivent utiliser des méthodes pédagogiques qui prennent en compte les spécificités de chaque sexe. Les enseignants (tes) doivent faire comprendre clairement que chaque élève dans la classe compte et a la possibilité de réussir, quel que soit son sexe ou son origine sociale. Le maître/la maîtresse doit utiliser un langage exempt de toute discrimination à l'égard de l'un ou de l'autre sexe. Il/elle doit se montrer également attentif (ve) à l'égard des garçons et des filles, par exemple, en encourageant chaque élève à poser des questions ou à y répondre et d'une manière générale à participer aux discussions qui ont lieu en classe. Les filles, en particulier doivent se voir accorder la confiance dont elles ont besoin pour se sentir capables de réussir dans les disciplines jusque-là considérées comme masculines. Les commentaires que les enseignants (tes) font aux élèves doivent inciter les filles à une plus grande confiance en leur capacité de mieux faire. L'enseignant (te) doit aussi recourir à des méthodes de nature à promouvoir l'équité entre les sexes non seulement dans sa classe mais dans tout l'établissement.

Il/elle peut charger les élèves de réaliser des projets qui leur permettront d'étudier certaines questions de genre dans la classe et dans l'école. Les élèves pourront par exemple, constituer des dossiers sur les guestions suivantes :

- La répartition des responsabilités entre les sexes dans la hiérarchie de l'école ;
- A qui, des filles ou des garçons, va l'attention du maître/maîtresse dans la classe?
- Qui, des filles ou des garçons, contribuent le plus aux discussions en classe?
- Le langage employé en classe par le maître/maîtresse est-il neutre ou entaché d'éléments sexistes,
- Les stéréotypes sexistes dans les manuels d'enseignement et les illustrations ;
- Les aspects sexistes relevés dans l'établissement sur un thème quelconque laissé au choix de l'élève ;
- Les jeux de rôle sur des thèmes pertinents ;
- Les débats/discussions en classe sur des questions liées au genre ;
- La création d'un contexte d'apprentissage non sexiste.

Créer un contexte d'apprentissage non sexiste :

Au-delà de l'attention portée à l'équité entre les genres qui doit caractériser ses méthodes pédagogiques, il faudrait que l'école élabore d'autres stratégies visant à créer un milieu d'apprentissage non sexiste. L'école doit :

- Veiller à l'équité entre filles et garçons pendant le recrutement au CI;
- Prendre des mesures pour éliminer les autres facteurs qui compromettent les progrès des filles; par exemple, les maîtres/maîtresses peuvent sensibiliser les parents sur des problèmes, tels qu'une division du travail inéquitable entre garçons et filles dans la famille, qui sont des causes de mauvais résultats obtenus en classe;
- Lancer un débat sur les questions d'équité entre les genres dans le cadre des réunions du personnel;
- Mettre au point des matériels pédagogiques non sexistes à l'usage des enseignants (tes);
- Lancer des idées de modification de la politique appliquée sur des aspects précis de l'équité entre les genres dans l'enseignement et s'employer à les faire adopter par des responsables politiques;
- Identifier d'autres domaines dans lesquels des changements doivent intervenir ;
- Elaborer des mesures visant à promouvoir le souci d'équité entre les sexes dans la fonction de conseil d'orientation ;
- Evaluer ses actions et comportements envers les filles et les garçons en classe ;
- Eviter d'étiqueter les élèves sur la base du sexe ;
- Eviter de classer les disciplines et les connaissances comme »masculines » ou « féminines »
- Encourager chez les filles une perception et une confiance en soi positive ;
- Motiver les filles à réussir en augmentant les attentes vis-à-vis de l'école et en prenant le temps de les aider à surmonter les problèmes découlant de leur socialisation ;
- Accroître chez les élèves, leur prise de conscience en discutant du problème de genre en classe.

A l'école, l'enseignant(te) peut :

- Initier un débat sur les problèmes de genre lors des réunions du personnel;
- Identifier des domaines où il ya nécessité de changer ;
- Développer des matériels pédagogiques non sexistes dans les disciplines ;
- Rencontrer les parents des filles afin de les conseiller quant aux moyens par lesquels ils peuvent aider leurs filles à réussir ;
- Introduire le problème de l'égalité entre les genres pour discussion ;
- Inciter l'organisation à adopter une politique spécifique relativement à l'égalité entre les genres.

En conclusion, l'enseignant (te) dans sa classe doit :

- Accorder une attention égale aux filles et aux garçons
- Encourager les filles à participer aux discussions et à répondre aux questions ;

- Donner aux filles des positions de leader et de responsabilité en classe, exemple : chef de groupe pendant des travaux de groupe ;
- Donner aux garçons des tâches et responsabilités telles que celles généralement données aux filles comme le balayage de la classe;
- Donner aux garçons des tâches et des responsabilités généralement associées aux filles ;
- Créer et entretenir des liens entre enseignants (tes)
- Concevoir avec la classe et les autres enseignants (tes) des activités où les stéréotypes de genre sont brisés ; par exemple : jeux de rôle où les filles jouent aux docteurs, aux pilotes, aux ingénieurs etc...
- Initier des activités rémunératrices avec les collectivités pour soutenir la scolarisation des filles exemple: Les Associations des Mères Educatrices (AME) mènent des activités génératrices de revenus selon les spécificités de chaque région; afin de participer à la vie de l'école par (i) L'achat des fournitures scolaires pour les élèves (ii) la résolution des problèmes sociaux (élèves nécessiteux)
- Eviter de laisser les garçons dominer, brutaliser ou ridiculiser les filles en classe ;
- Eviter d'étiqueter négativement les filles en classe ;
- Eviter de diviser la classe en groupe de garçons et groupes de filles pour toute activité
- Accorder une attention égale aux filles et aux garçons ;
- Encourager les filles à participer aux discussions et à répondre aux questions au même titre que les garçons;
- Partager les tâches et responsabilités aux élèves sans tenir compte de leur sexe ;
- Avoir un langage exempt de toute discrimination à l'égard de l'un ou de l'autre sexe;
- Faire comprendre aux élèves que la réussite n'est pas fonction de sexe ;
- Encourager les jeux de rôle, les discussions sur l'équité des sexes ;
- Encourager l'inscription des filles à l'école ;
- Supprimer les pratiques sexistes d'évaluation : exemple : la longueur et la hauteur des sauts des filles n'ont pas la même valeur (note) que celles des garçons ;
- Exploiter les manuels de façon à ce que le contenu de toutes les disciplines soit dispensé sans distinction de sexes ;
- Encourager chez les filles une perception et une confiance en soi positive.